PUBLIÉ LE 27/03/2024

Décision n° 2024-177 du 26/03/2024 - Désignation d’experts externes ponctuels à l’ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - EXPERTISE : NOMINATIONS EXPERTS PONCTUELS

Le directeur de la surveillance ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

DÉCIDE

Article 1er :

- Madame Géraldine Brumauld de Montgazon
- Madame Nathalie Cantagrel
- Monsieur Alexandre Cauchie
- Madame Clarisse Dallière
- Madame Sandra Jacquesson
- Madame Dominique Jarrot

Sont désignés comme expert externe ponctuel auprès de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu’au 31 décembre 2026.

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 26 mars 2024

M. Mehdi BENKEBIL, directeur
Direction de la Surveillance